



Au courant de la Chute

Printemps/Été 2025

P. 2
Conseil municipal

P. 3-4-5
Direction générale

P. 6-7
Urbanisme/Environnement

P. 8-9-10-11-12-13-14-15
Loisirs/culture

P. 16-17
Associations de lacs

P. 18-19
Saviez-vous?

P. 20
Nous joindre





Conseil municipal

Normand St-Amour, maire,
st-amour.normand@chute-saint-philippe.ca
(819) 585-3397 poste 223

Chères citoyennes, chers citoyens,

L'été approche à grands pas et, comme toujours, ça bouge à Chute-Saint-Philippe! Notre belle municipalité continue d'évoluer dans une ambiance dynamique et engagée.

Dans cette édition de votre journal municipal, vous trouverez des nouvelles rafraîchissantes sur plusieurs fronts : l'enthousiasme grandissant autour du pickleball, les améliorations apportées à notre patinoire et à la bibliothèque, l'arrivée du projet Skateboard pour tous, et l'installation d'une nouvelle borne de recharge électrique, un pas de plus vers une communauté plus verte.

Nous abordons également des sujets importants pour notre avenir collectif : les élections municipales à venir, les règlements concernant les piscines et spas, ainsi qu'une campagne de tests de radon pour la santé de tous.

Enfin, nous vous présentons la carte de code d'éthique des associations des lacs des Cornes, Pérodeau et Vaillant, et un aperçu des activités estivales à ne pas manquer.

Merci de continuer à faire de Chute-Saint-Philippe un endroit vivant, accueillant et en pleine effervescence.

Au plaisir de vous croiser lors des événements de l'été!

Normand St-Amour, maire

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL

13 mai, 10 juin, 8 juillet, 26 août, 9 septembre, 2 octobre,
18 novembre, 9 décembre dans la Salle du conseil à 19 h.



Votre conseil municipal

Bertrand, Danielle, Denise, Normand, Carolynne, René



Direction générale

Éric Paiement, directeur général
dg@chute-saint-philippe.ca
(819) 585-3397 poste 222

Chères citoyennes, chers citoyens,

Je me dois de débiter en remerciant chaleureusement les employés et élus de la municipalité qui, jour après jour, poursuivre leurs désirs d'offrir ce qu'il y a de mieux à la population de Chute-Saint-Philippe.

Encore une fois, nous avons beaucoup de projets à mener à terme, en plus des tâches quotidiennes et celles déchargées par le gouvernement, sans oublier les aléas de dame nature! Malgré tout, nous continuerons à servir la population au mieux, dans un esprit de convivialité, et en ce sens, nous arriverons à trouver une solution satisfaisante pour tous.

Finalement, je tiens à vous rappeler l'obligation d'enregistrer vos animaux de compagnie. Malheureusement, nous constatons encore trop souvent que beaucoup d'animaux se retrouvent errants et qu'une fois pris en charge par la municipalité, dans certains cas, nous retraçons leurs propriétaires heureux de retrouver leurs compagnons, mais qui n'avaient pas été enregistrés. Cette situation occasionne des frais complètement inutiles, qui pourraient être évités s'ils avaient été enregistrés, tout en considérant qu'il s'agit d'une obligation par règlement.

Pour tous renseignements généraux, nous vous invitons à rester informé via le site internet de la municipalité et sa page Facebook. Toutes les communications utiles à la vie des citoyennes et citoyens de la municipalité s'y retrouvent.

Cordialement.

Éric Paiement, directeur général

Travaux publics



Bonjour à tous,

Maintenant la saison hivernale terminée, l'heure est au bilan. En effet, cette saison hivernale nous aura tenus occupés du début à la fin. Malgré la fatigue accumulée jusqu'à la toute fin, l'équipe des travaux publics aura une fois de plus, réussi à offrir une excellente qualité de service, malgré les imprévus. Nous tenons à remercier spécialement Monsieur Michael Pauzé d'être venu nous prêter main-forte.

Depuis déjà quelques semaines, l'équipe des travaux publics a débuté les travaux de nettoyage des terrains et espaces municipaux, ainsi que du balayage des rues. De plus, un premier nivelage superficiel des chemins pour effacer autant que possible les traces laissées par l'hiver aura été effectué sur l'ensemble des chemins de graviers et sera fait plus en profondeur aussitôt que les chemins auront séché davantage. Aussi, une première tournée de réparation des nids de poule avec un type d'asphalte froide a aussi été effectuée. Tout en continuant les travaux du printemps, nous sommes aussi à planifier des travaux de voirie pour la saison estivale 2025.

Plusieurs travaux et projets sont en planification; préparation de l'infrastructure d'un tronçon du chemin des Lacs pour un pavage en 2026 sur 900 mètres, le remplacement d'une dizaine de ponceaux transversaux, le creusage et l'entretien d'environ 2600 mètres linéaires de fossés répartis sur l'ensemble du territoire, des travaux à la future bibliothèque et garderie, à la halte routière, à l'église, des travaux sur l'ensemble des terrains, parcs et espaces municipaux, une bonification de la signalisation, du marquage routier, du rechargement granulaire sur environ 3000 mètres linéaires répartis sur quelques chemins de gravier en plus des travaux d'entretien, de réparation de la chaussée asphaltée, amélioration des chemins municipaux et épandage d'abat- poussière.

En terminant, si vous rencontrez un employé des travaux publics, n'hésitez pas à le saluer, ce petit geste apporte toujours un sentiment très apprécié de tous!

L'équipe des travaux publics vous incite à la plus grande des prudences sur nos routes et désire vous souhaiter une excellente saison estivale à Chute-Saint-Philippe.



Urbanisme et environnement

Madeleine Sigouin, officier en bâtiment et à l'environnement

urbanisme@chute-saint-philippe.ca

(819) 585-3397 poste 224

QUE DEVEZ-VOUS SAVOIR AU SUJET DES PISCINES ET DES SPAS?



Les piscines résidentielles et les spas constituent un risque important de noyade chez les jeunes enfants, particulièrement lorsqu'ils échappent à la supervision d'un adulte et que les installations ne sont pas adéquatement sécurisées.

Puisque de nouvelles dispositions du règlement provincial sur la sécurité des piscines résidentielles doivent être appliquées en 2025, nous profitons de l'occasion pour mettre à votre disposition des formulaires d'auto-évaluation de la sécurité de vos installations (voir le lien plus bas).

Nous vous rappelons également qu'un permis municipal est obligatoire pour effectuer les travaux visant à construire, installer ou remplacer une piscine ayant plus de 60 cm de profondeur ou une baignoire à remous (spa) d'une superficie de 3 mètres carrés et plus. Un permis est également obligatoire pour installer un plongeoir, une plateforme, une terrasse ou une enceinte donnant ou empêchant l'accès à une piscine.

Pour en apprendre davantage au sujet des règles à respecter, nous vous invitons à consulter la réglementation municipale et provinciale ou à communiquer avec le service d'urbanisme.

- Règlement 139 relatif au zonage (<https://www.chute-saint-philippe.ca/fr/vie-municipale/reglements-et-politiques/> – article 8.6
- Formulaires d'auto-évaluation de la sécurité des piscines - [Services aux citoyens - Demande de permis](#) – à droite des demandes des permis
- Loi sur la sécurité des piscines résidentielles – Loi [S-3.1.02](#)
- Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles – Règlement [S-3.1.02, r.1](#)

VOUS PROJETEZ EFFECTUER DES TRAVAUX SUR VOTRE PROPRIÉTÉ?

Avant d'entreprendre tous types de travaux ou de projet sur votre propriété, nous vous invitons à communiquer avec nous, afin que nous puissions vous informer de la réglementation applicable.



Urbanisme et environnement

Martine Latour, officier en environnement et bâtiment

environnement@chute-saint-philippe.ca

(819) 585-3397 poste 229

TEST DE RADON

Pour la santé de tous les occupants de votre domicile, sachez que vous pouvez faire un test de radon afin de prévenir les risques liés aux gaz souterrains qui pourraient être néfastes pour la santé. Pour ce faire, nous vous invitons à visiter le site internet du gouvernement du Canada (<https://www.canada.ca/fr/sante-canada/services/securite-et-risque-pour-sante/radiation/radon/detection-dans-votre-maison.html>) afin d'en apprendre davantage sur le sujet et pour commander votre trousse de mesure du radon.

Il serait grandement apprécié de nous faire part du résultat afin que nous puissions mettre en place un registre des bâtiments affectés par ce gaz.

Merci de votre habituelle collaboration.

Madeline Sigouin et Martine Latour

JOUR DE LA TERRE ET DE L'ENVIRONNEMENT



Le village rassembleur

Le 10 mai

De 9h à 13h

Au garage municipal
(12 chemin Tranquille)

- * Distribution d'arbres
- * Kiosques sur l'environnement
- * Point de dépôt RDD
- * Nettoie-T-On et prix de participation
- * Tirage d'arbres fruitiers pour les participants



RESSOURCES NATURELLES
ET FORÊTS
Québec



Loisirs et culture

Églantine Leclerc Vénuti,
responsable des loisirs, de la culture et des communications
loisirs@chute-saint-philippe.ca
(819) 585-3397 poste 230

Bonjour à tous!

C'est avec une grande fierté que nous souhaitons remercier chaleureusement le Comité des loisirs ainsi que tous les bénévoles dévoués qui s'impliquent sans relâche pour faire de notre municipalité un milieu de vie dynamique, accueillant et inspirant. Leur engagement est au cœur de la vitalité de Chute-Saint-Philippe, et leur générosité mérite toute notre reconnaissance.

Nous sommes également heureux de vous annoncer plusieurs projets en cours et à venir qui contribueront à enrichir notre offre de loisirs et culture:

SKATEBOARDS POUR TOUS

En collaboration avec Loisirs Laurentides, la municipalité mettra à votre disposition des skateboards à emprunter gratuitement. Ce projet vise à rendre ce sport accessible à tous, petits et grands. Pour en profiter, il suffira de passer au bureau municipal pour récupérer les clés et les équipements nécessaires. Ce service sera en fonction bientôt !

PICKLEBALL

Les travaux de construction du nouveau terrain de pickleball sont presque complétés. L'inauguration officielle approche à grands pas ! Ce projet a pu voir le jour grâce au soutien du Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA), et nous avons hâte de vous y voir nombreux.

PATINOIRE

Bonne nouvelle : les travaux de réfection de notre patinoire débiteront cet été. Ce projet est rendu possible grâce à l'appui du programme de vitalisation du milieu de la MRC d'Antoine-Labelle et du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH). Un bel ajout pour les hivers à venir !

BIBLIOTHÈQUE

Les travaux d'aménagement de la nouvelle bibliothèque sont en cours, et l'ouverture est imminente ! Ce lieu sera un véritable carrefour culturel pour petits et grands, financé en partie par le Programme d'infrastructures municipales pour les aînés (PRIMA).

Nous vous remercions encore une fois pour votre précieuse participation et votre enthousiasme. Ensemble, continuons à bâtir un milieu de vie actif, inclusif et rassembleur !

Églantine Leclerc Vénuti,

CAMP DE JOUR 2025 **CHUTE-SAINT-PHILIPPE**

5 à 12 ans

Du 30 juin au 15 août
De 7 h 30 à 17 h 30

Inscription du 28 avril au 16 mai

-En ligne au: www.chute-saint-philippe.ca (Qidigo)

-À la municipalité (sur les heures d'ouverture)

TARIFS POUR L'ÉTÉ

RÉSIDENT // NON-RÉSIDENT

*Un enfant qui fréquente l'école
de Chute-Saint-Philippe est
considéré comme résident

**SERVICE
DE GARDE
INCLUS**

Premier enfant

300 \$ // 400 \$

Deuxième enfant

260 \$ // 360 \$

Troisième enfant

220\$ // 320\$

Plus d'informations : 819 585-3397 p.230 // loisirs@chute-saint-philippe.ca

Suivez-nous



Photos Souvenirs



Nouvel abri
Parc Intergénérationnel



Mardi café



Dépouillement de
l'arbre de Noël



Halloween



Tournoi de hockey

Soirée aux flambeaux

Marché de Noël

Carnaval

WWW.FESTIVALDUGROSGRAS.COM

CHUTE-SAINT-PHILIPPE

FESTIVAL ² GROS GRAS

4-5-6 JUILLET
2025

VENDREDI

MONONC'SERGE & ANONYMUS
PÉPÉ ET SA GUITARE
WD-40 · THE MIDNIGHT TRAMPS · PAGE
CALENDES · LAST DANCE AMONG WOLVES · LES DOMPTEURS

OUVERTURE DU SITE À 17H

SAMEDI

VULGAIRES MACHINS
SUBB · ORLOGE SIMARD
LES MARMOTTES APLATIES · BAD SKIN
L'AFFAIRE PÉLICAN · THE SPEAKEASY
LES FEELS · JOSH & THE DIRTY RAG
LE DERNIER ASSAUT · THE KARMIC CYCLE

OUVERTURE DU SITE À MIDI



DIMANCHE ^{GRATUIT}
11H "MESS" DU GROS GRAS



BILLETS





PRÉSENTÉ PAR:
LE COMITÉ DES LOISIRS
DE CHUTE-SAINT-PHILIPPE

LA FÊTE AU VILLAGE

15 AOÛT DÈS 17H
AU PARC INTERGÉNÉRATIONNEL



PROGRAMMATION À VENIR

Soupers de l'amitié

Les 1^{er} mardis et mercredis du mois
Au Bistro des Chutes
17 h 30
(ouverture des portes à 17 h)



Places limitées (priorité aux 65 ans et plus)

Pour réserver, contacter Sylvie au 819 585-2523

65 ANS ET + : 10\$
AINSI QUE LEUR CONJOINT
64 ANS ET - : 15\$

Les mardis Café

Bonjour,

Une 14^e saison se terminera le 13 mai 2025 et j'aimerais profiter de cette fenêtre pour remercier tous les participants et participantes, ce fut un plaisir d'être en votre compagnie. Toujours aussi remplie de joie, de rires et d'échange de connaissances, recettes et bien d'autres. Je suis fière de voir le groupe grandir saison après saison. Il y a encore de la place pour toute nouvelle personne ayant envie de se joindre au groupe.

Les mardis café sont prévus reprendre en septembre 2025, date à déterminer, et est ouvert à tous ceux et celles qui aiment partager du bon temps en bonne compagnie tout en participant aux différents jeux disponibles, à deux ou en équipe. Y serez-vous?

Je vous souhaite à tous, chers Philichutois et Philichutoises, une très belle saison estivale et au plaisir de vous rencontrer en septembre!

Danielle Ferland
Responsable des Mardis Café
Conseillère siège no. 2

En soutien à

PARTICIPEZ À UNE GRANDE AVENTURE!



**Croix-Rouge
canadienne**



Rejoignez-nous le **14 juin à Lac-Saint-Paul**
Pour la **Randonnée VTT ALPHA 2025**.

Organisée par les bénévoles de la Croix-Rouge d'Antoine-Labelle

Détails de l'événement :

- Excursion de **50 km en VTT**, parcours divisé en **10 secteurs**
- Départs flexibles entre **8h00 et midi**, remise de bourses
- **IMPORTANT** : La passe de sentiers n'est pas requise
- **Inscription** : Contactez **Isabelle Demers** au **819-660-0333**
- Tarif : **30 \$ par personne**.

RÉSERVEZ DÉS MAINTENANT! LES PLACES SONT LIMITÉES.

Informations : France Perron 819-587-2471, bénévole Croix-Rouge
ou Facebook du Club des Pionniers de Lac-St-Paul

PARTY DE CHAR

EXPO DE VOITURES

DÈS 11HRS

MONSTER TRUCK

MUSIQUE

NOURRITURES

BOISSONS



Pièces d'auto
Léon Grenier



12 JUILLET 2025

**20 CHEMIN DES LACS
CHUTE-SAINT-PHILIPPE**



15



Associations de lacs

Protégeons le lac Rochon! Ensemble!

Le lac Rochon est inscrit au RSVL (Réseau de surveillance volontaire des lacs) depuis 2023 et nous poursuivrons en 2025 la mesure de la transparence de l'eau et l'échantillonnage de l'eau pour mesurer en laboratoire le phosphore, le carbone organique dissous et la chlorophylle. D'après les résultats obtenus, le lac Rochon présente peu ou pas de signes d'eutrophisation. **Ce lac est à protéger.** Afin de conserver son état et ses usages, le MELCCFP recommande l'adoption de mesures préventives pour limiter les apports de matières nutritives issues des activités humaines. Donc nous vous rappelons l'interdiction de tondre le gazon dans la bande riveraine qui agit à titre de bouclier du lac contre les polluants et les sédiments.



Agir pour protéger

Dans le cadre de l'appel à projets d'aires protégées en territoire public lancé par le MELCCFP à l'automne 2024, notre association a transmis un projet de protection pour le lac Rochon et son bassin versant. Notre dossier a franchi toutes les étapes et nous sommes en attente de la décision finale du MELCCFP.

Le privilège d'être installé en rive s'accompagne d'une responsabilité envers le lac et ses espèces vivantes.

Soyons solidaires !

Sylvain Meunier, président

Association des riverains du lac Rochon

lacrochon@hotmail.com

Assemblée générale annuelle

Samedi le 26 juillet 2025 de 9 heures à midi

Salle des loisirs, à l'arrière du bureau



**L'ASSOCIATION
DES RÉSIDENTS DES LACS
DES CORNES, PÉRODEAU ET VAILLANT
FAIT PEAU NEUVE**

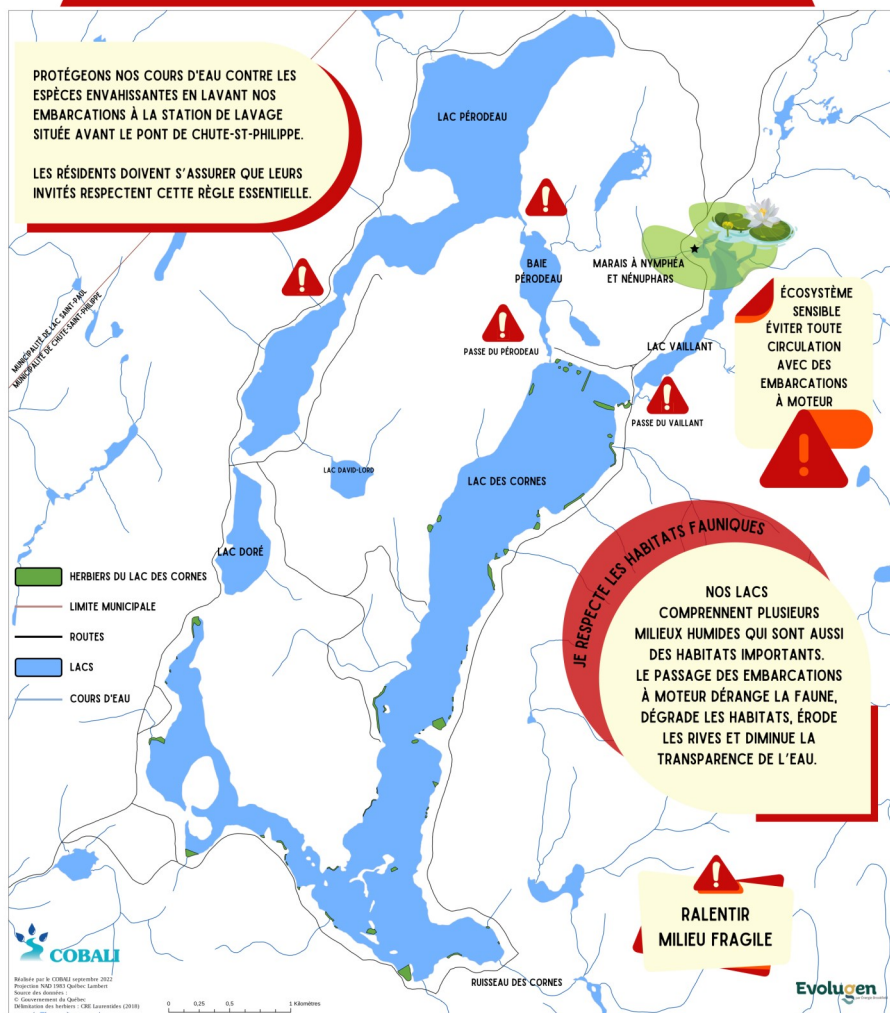
Nous invitons tous les résidents de nos lacs et la dynamique communauté de Chute-Saint-Philippe à visiter notre **site web et à découvrir notre **nouveau logo**.**



Le site, très convivial, présente nos activités annuelles et sensibilise les usagers aux différents enjeux environnementaux et récréotouristiques www.lacppv.com

Notre assemblée générale annuelle aura lieu le samedi 30 août 2025 à 14h00

ASSOCIATION DES RÉSIDENTS DES LACS DES CORNES, PÉRODEAU ET VAILLANT DE CHUTE-SAINT-PHILIPPE



CODE D'ÉTHIQUE ET RÈGLES DE SÉCURITÉ SUR L'EAU

TOUTE EMBARICATION DOIT NAVIGUER À UNE VITESSE ADÉQUATE AFIN D'ASSURER LA SÉCURITÉ DES PASSAGERS ET DES AUTRES UTILISATEURS DU PLAN D'EAU AINSI QUE POUR LIMITER SON IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT, QUI SE FAIT, ENTRE AUTRES, PAR LA PRODUCTION DE VAGUES ÉRODANT LES RIVES. LORS DE L'UTILISATION DE VOTRE EMBARICATION, IL EST IMPORTANT DE :

- 1 NAVIGUER À FAIBLE VITESSE (MOINS DE 10 KM/H) LORSQUE VOUS ÊTES À MOINS DE 30 MÈTRES DE LA RIVE.
- 2 RÉDUIRE LA VITESSE DANS LES BAIES HERBEUSES LORSQUE L'EMBARCATION NAVIGUE DANS UN SECTEUR D'UNE PROFONDEUR DE 0 À 3 MÈTRES.
- 3 CIRCULER LE PLUS LOIN POSSIBLE (AU MOINS 30 MÈTRES) DES BAINEURS, PÊCHEURS, AUTRES EMBARICATIONS NON MOTORISÉES ET DES ANIMAUX SAUVAGES.



Information générale

Brigitte Bélanger, réceptionniste
reception@chute-saint-philippe.ca
(819) 585-3397 poste 221

Saviez-vous?



LAVAGE DES EMBARCATIONS

N'oubliez pas que chaque embarcation nautique motorisée ou non doit être lavée avant d'embarquer sur un plan d'eau de la municipalité. La station de lavage municipale est située au 565 chemin des Voyageurs, est totalement gratuite et accessible 7 jours 24 heures et sera opérationnelle d'ici le 16 mai. De plus, après avoir lavé votre embarcation, vous obtiendrez un code vous permettant de débarrer les cadenas pour accéder aux plans d'eau par les descentes publiques.

Merci de considérer, tout comme nous, que le lavage de vos embarcations fait partie d'un premier geste crucial permettant la préservation de nos plans d'eau à Chute-Saint-Philippe.



VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE

Le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q2R22) oblige les propriétaires à vidanger leur fosse septique aux 2 ans pour les résidents permanents et aux 4 ans pour les villégiateurs. La municipalité, afin de

s'assurer du respect de ce règlement, exige que vous fassiez parvenir au bureau municipal une preuve (copie de la facture) que la vidange a bien été faite. Merci de votre collaboration.

ÉLECTIONS MUNICIPALES 2025

En tant que secrétaire d'élection, j'aimerais aviser les non domiciliés de leur droit d'être sur la liste électorale. Vous êtes propriétaire mais habitez à l'extérieur ? À certaines conditions, vous pouvez être inscrit sur la liste électorale, mais vous devez en demander l'inscription.

Assurez-vous d'être inscrit sur la liste électorale afin de pouvoir voter aux prochaines élections.

Pour toute question ou inscription; Brigitte Bélanger au 819 585-3397 p-221 ou via reception@chute-saint-philippe.ca

Page du site internet dédiée aux élections :

[Vie municipale/Élections 2025](#)

PROCHAINES DATES DE VERSEMENT DE TAXE :

17 mai
6 juillet
25 août
14 octobre

COLLECTE D'ENCOMBRANTS:

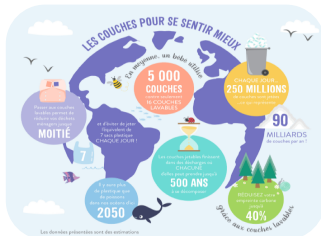
dépôt permis une semaine avant la collecte seulement; rien au chemin après

26 mai
15 septembre

Information générale

Manon Taillon, secrétaire-trésorière adjointe
adjoint@chute-saint-philippe.ca
(819) 585-3397 poste 225

Saviez-vous?



SUBVENTION COUCHES LAVABLES ET PRODUITS D'HYGIÈNE PERSONNELS DURABLES

Depuis quelques années, le conseil municipal a instauré un programme de subvention pour des couches lavables pour enfants et pour des produits d'hygiène personnels durables.

Pour toutes les informations :

<https://www.chute-saint-philippe.ca/subvention-couches-lavables>

<https://www.chute-saint-philippe.ca/fr/services-aux-citoyens/subvention-produits-hygiene-personnels>



BORNES DE RECHARGE

La Municipalité de Chute-Saint-Philippe, en collaboration avec le TACAL, a dernièrement procédé à l'installation de 2 nouvelles bornes de recharge publiques pour véhicules électriques. Ce qui porte un total de 4 bornes disponibles sur notre territoire. Les bornes sont situées :

au bureau municipal, 560 chemin des Voyageurs
et au Marché R&D St-Louis, 564 chemin du Progrès.

RAPPEL CONCERNANT LES CHIENS ET LES CHATS

Il est permis de garder un maximum de 3 chiens et de 3 chats.

L'enregistrement des animaux est obligatoire auprès de votre municipalité de votre lieu principal de résidence.

Les animaux suivants sont interdits :

- Tout chien déclaré potentiellement dangereux
- Tout chien qui attaque ou est entraîné à attaquer
- Tout animal ayant la rage
- Tout animal sauvage

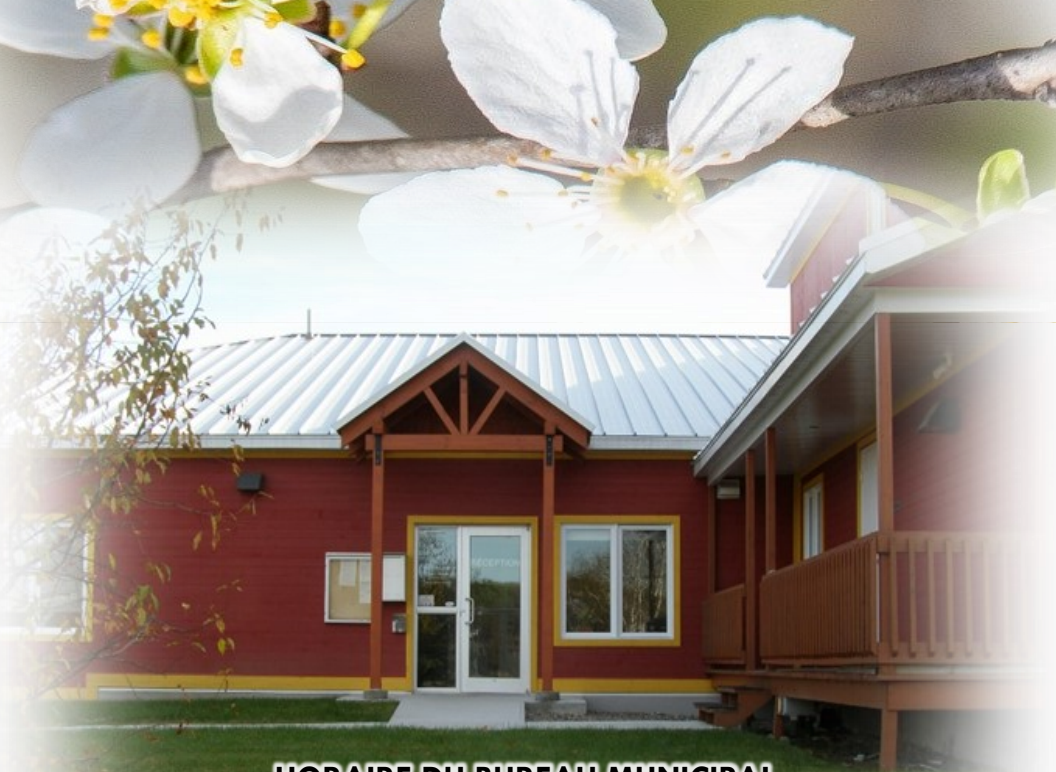
Les animaux doivent être maintenus à l'intérieur des limites du terrain.

En dehors du terrain, le chien doit en tout temps être retenu au moyen d'une laisse.

Informations sur les animaux, enregistrement, règlement # 304-2021, visiter :

<https://www.chute-saint-philippe.ca/fr/services-aux-citoyens/animaux/>





HORAIRE DU BUREAU MUNICIPAL

Du lundi au vendredi : de 8h à 16h
Les bureaux sont fermés sur l'heure du dîner

HORAIRE DU BUREAU DE L'URBANISME

Du lundi au jeudi : de 8h à 16h
Le vendredi : de 8h à 12h
Le bureau est fermé sur l'heure du dîner

POUR NOUS JOINDRE

560, chemin des Voyageurs
Chute-Saint-Philippe Qc J0W 1A0

Numéro de téléphone : (819) 585-3397
Numéro de télécopieur : (819) 585-4949
Adresse courriel : reception@chute-saint-philippe.ca
Site web : www.chute-saint-philippe.ca
Page Facebook : [Municipalité de Chute-Saint-Philippe](#)